Envoyé en préfecture le 24/10/2026
Reçu en préfecture le 24/10/2026
Publié le
ID : 056-215600933-20260921-044_2026-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Kergrist

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents + Procura-tions	Qui ont pris part au vote
15	12+2	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 21 septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Kergrist s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DAVID Arnaud - Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 11/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/09/2026.

Présents : M. DAVID Arnaud – Maire, M. SERVEL Samuel, Mme LE GOFF Brigitte, M. LE PETITCORPS Paul, M. LE CLEZIO Maëlan, Mme GUILLEBAULT Fany, M. BURIDANT Antoine, Mme BRETON Anne-Cécile, Mme RIO Océane, Mme LE PETITCORPS Emilie, M. GUEGAN Charles, M. GUILLO Philippe.

Absents ayant donné procuration : M. GALERNE Joël ayant donné procuration à Mme LE GOFF Brigitte, Mme BOUTOILLE Morgane ayant donné procuration à Mme BRETON Anne-Cécile.

Absente: Mme LE HEN Sandrine.

A été nommé secrétaire : M. GUEGAN Charles.

044/2026 – RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE COCAGNE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES HEBDOMADAIRES

Les associations Al Liam de Saint-Aignan et Free Dance Energy de Pontivy ont renouvelé leur demande de mise à disposition d'une salle communale, afin d'y dispenser leurs cours hebdomadaires.

L'association Al Liam sollicite la mise à disposition d'une salle le jeudi matin, pour l'organisation des cours de yoga.
L'association Free Dance Energy sollicite quant à elle la mise à disposition d'une salle le vendredi matin, pour l'organisation des cours de renforcement musculaire et de Pilates.

Jusqu'à présent, les conventions conclues avec ces associations prévoyaient la mise à disposition gratuite d'une salle communale, sans contrepartie financière, afin de contribuer au développement et à la diversification de l'offre de loisirs proposée sur la commune.

Il est proposé de reconduire ces conventions dans les mêmes conditions, à savoir la mise à disposition gratuite d'une salle communale pour les activités précitées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :
-D'émettre un avis favorable à la mise à disposition gratuite d'une salle communale au bénéfice des associations Al Liam et Free Dance Energy, pour l'organisation des activités précitées,
-De préciser que les modalités d'occupation des locaux feront l'objet d'une convention conclue entre la Commune et chacune des associations concernées,
-D'autoriser M. Le Maire à signer les conventions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour Extrait Certifié Conforme.

Maire, Arnaud DAVID.	MAIRIE DE KERGRIST 56 (Morbihan)	Secrétaire de séance, Charles GUEGAN.

044/2026 – RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE COCAGNE POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES HEBDOMADAIRES